

La responsabilité civile professionnelle des agents immobiliers

Créée par et pour les professionnels de l'immobilier, cette offre vous permet de répondre parfaitement à l'obligation légale imposée par la loi HOGUET et ainsi exercer en toute sérénité.



GALIAN-SMABTP TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Une équipe de gestion dédiée, spécialisée en responsabilité civile professionnelle, disponible par téléphone ou par email :
0 806 800 888
direction.commerciale@galian-smabtp.fr



Renouvellement de
la carte
professionnelle

L'accès à une formation de sensibilisation sur les obligations professionnelles et de prévention des risques RCP, approuvée et suivie chaque année par 2 500 professionnels

DES OUTILS PERFORMANTS POUR RESTER INFORMER ET VOUS FACILITER LE QUOTIDIEN



L'abonnement offert à la newsletter bimestrielle de prévention des risques RCP, en lien avec l'actualité.



Un espace client pour gérer la déclaration et le suivi de vos sinistres en toute autonomie.



LES PLUS DU CONTRAT GALIAN-SMABTP

Un nombre de garanties élevé et des plafonds importants pour une **protection totale**, de qualité

La possibilité de personnaliser votre couverture en **augmentant vos plafonds** via notre RC Excess

Un **tarif forfaitaire** jusqu'à 300 000 € de chiffre d'affaires et des **taux attractifs** au-delà de ce seuil

DES GARANTIES NECESSAIRES ET COMPLÈTES

Profitez d'une **assurance responsabilité civile professionnelle complète**, couvrant les **dommages corporels, matériels et immatériels** que vous pouvez causer à un tiers par faute, négligence ou imprudence.

Pour vous, l'une des couvertures les plus larges du marché :

Garanties	Montants des garanties Standard (entreprises de moins de plus de 2 ans)	Montants des garanties Créateur (entreprises de moins de plus de 2 ans)
Responsabilité civile exploitation		
• Dommages corporels	10 000 000 € par sinistre	8 000 000 € par sinistre
• Dommages matériels et immatériels consécutifs ou non	5 000 000 € par sinistre	5 000 000 € par sinistre
• Faute inexcusable	2 000 000 € par année d'assurance	1 000 000 € par année d'assurance
• Dommage résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle	750 000 € par année d'assurance	350 000 € par année d'assurance
• RC vol par préposés	500 000 € par année d'assurance	500 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle		
• Dommages corporels	6 000 000 € par sinistre	6 000 000 € par sinistre
• Dommages matériels et immatériels confondus	3 000 000 € par sinistre	1 000 000 € par sinistre
• DONT Sinistres trouvant leur origine dans la gestion d'une Garantie de Loyer Impayé	15.000 € par sinistre et 100.000 € par année d'assurance	15.000 € par sinistre et 100.000 € par année d'assurance
Risques annexes		
• Assurance vol, détournement et abus de confiance, et disparition de valeurs	300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance	150 000 € par sinistre et 250 000 € par année d'assurance
• Reconstitution d'archives	160 000 € par sinistre	120 000 € par sinistre
• Défense pénale et recours	150 000 € par sinistre	100 000 € par sinistre
• Responsabilité civile du fait d'un détournement de fonds lié à un RIB frauduleux	300 000 € par sinistre et 500.000 € par année d'assurance et par assuré	300 000 € par sinistre et 500.000 € par année d'assurance et par assuré
Responsabilité civile des dirigeants	1 000 000 € par année d'assurance	Néant
Individuelle accident		
• Décès	30 000 €	Néant
• Invalidité	30 000 €	Néant

Une question ? Notre équipe vous répond !

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

01 58 01 46 00

direction.commerciale@galian-smabtp.fr

www.galian-smabtp.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

